

Journée mondiale contre le cancer

La télésurveillance en oncologie : un service à domicile permettant d'améliorer le suivi des patients durant leur protocole

Paris le 4 février 2025 – À l'occasion de la journée mondiale contre le cancer célébrée ce mardi 4 février, la Fédération Antadir (Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche) souhaite mettre en lumière les bénéfices de la télésurveillance pour les patients atteints de cancer. Elle a pour principal objectif, d'améliorer la prise en charge de ces derniers, en permettant une détection précoce de leurs symptômes.

Le télésuivi en oncologie : une révolution dans le parcours de soins à domicile

Acte de télémédecine défini à l'article R. 6316-1 du Code de la santé publique, la télésurveillance permet à un professionnel médical d'interpréter à distance, les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des mesures relatives à la prise en charge de ce patient.

La mise en place de ce dispositif pour les patients atteints de cancer représente une avancée majeure dans la gestion quotidienne de cette maladie. Elle leur offre en effet, la possibilité d'améliorer la gestion de leurs symptômes liés au cancer et d'anticiper une dégradation de leur état via une plus grande anticipation des effets indésirables induits par les traitements.

¹Une étude intitulée « *Implementation of a remote symptom monitoring pathway in oncology care analysis of real-world experience across 33 cancer centres in France and Belgium* », publié le 31 juillet 2024 dans la revue scientifique *The Lancet*, expose notamment des perspectives inédites sur l'utilisation des technologies de santé numérique pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. **Menée auprès de 3015 patients à travers 33 centres hospitaliers répartis en France et en Belgique**, incluant une grande diversité de structures : des centres de lutte contre le cancer, des centres académiques, ou encore des centres privés, les résultats de cette étude montrent que :

- **94,6%** des alertes de symptômes graves ou en aggravation signalés sur *Resilience* ont conduit à une amélioration significative deux semaines après leur déclenchement.
- **88,4%** des patients ont observé une amélioration de deux points ou plus de leurs symptômes sur l'échelle à 5 points PRO-CTCAE, qui se concentre sur le ressenti des patients.

La télésurveillance permet un accompagnement thérapeutique individualisé pour chaque patient

La télésurveillance en oncologie repose sur le téléchargement d'une application dédiée ou par un accès via internet à une plateforme. Ces deux supports permettent aux patients qui en bénéficient, d'accéder à un questionnaire à remplir de façon régulière, portant sur les effets secondaires pouvant apparaître à la suite de leur traitement.

Ce système permet ainsi aux patients de bénéficier d'une surveillance continue de leurs paramètres essentiels en analysant plus spécifiquement :

¹ <https://www.gustaveroussy.fr/fr/news-les-benefices-de-la-telesurveillance-en-oncologie-se-confirment-grande-echelle>

- **Leurs signes vitaux** : suivi de la température, de la tension artérielle, de la fréquence cardiaque, de la saturation en oxygène ;
- **Leur niveau de douleur** : en s'appuyant sur une échelle numérique de douleur ;
- **Les effets indésirables ressentis** : nausées, fatigue, troubles digestifs, etc.
- **Leur état nutritionnel** : suivi de la courbe de poids, du niveau d'appétit, du taux d'hydratation ;
- **Les complications éventuelles** : dyspnée, toux, infections...

La télésurveillance optimise le suivi médical et limite les complications

La télésurveillance aide à identifier les signes précurseurs de complications et permet des interventions précoces si cela s'avère nécessaire. Elle permet ainsi aux professionnels de santé accompagnant les patients d'avoir un meilleur suivi de ces derniers.

« La télésurveillance est une technologie qui participe activement à transformer le parcours de soins des patients atteints de cancer et plus largement du système médical. Elle permet un suivi plus précis grâce au partage de données. Cette assistance continue réduit ainsi significativement le risque de complications pouvant conduire à des hospitalisations d'urgence. Elle contribue, par conséquent, à réduire les dépenses du système de santé » explique **Jacqueline Delrieu, Directrice de la Fédération Antadir.**

A propos de l'Antadir :

La Fédération ANTADIR, Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche, a été créée en 1981, à la demande de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et du ministère de la Santé. L'ANTADIR fédère, dans un cadre statutaire associatif, des structures Prestataires de Santé À Domicile dénommées Services d'Assistance au Retour à Domicile (SARD), présentes en métropole et en outremer. Les SARD permettent le retour et le maintien à domicile de toute personne malade nécessitant un dispositif médical d'aide à la vie. Dans le cadre d'une prise en charge globale, les prestations assurées par les SARD concernent l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition entérale, l'insulinothérapie par pompe externe, le maintien à domicile, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation respiratoire ainsi que d'autres traitements, comme le traitement des plaies complexes.

La Fédération ANTADIR a également pour rôle de :

-Promouvoir la recherche technique, clinique et fondamentale ;

-De réaliser des évaluations techniques et cliniques de dispositifs médicaux ainsi que des études médico-techniques, économiques et sociales sur des thématiques spécifiques ;

-De diffuser un recueil de données épidémiologiques et mettre en place des cohortes sur des pathologies ciblées ;

-D'assurer la coordination de la matériovigilance ;

-Développer les connaissances via l'élaboration de programmes de formation professionnelle et l'organisation de congrès et manifestations thématiques.

Contacts presse - Agence A+ Conseils :

Céline KERUZORE : 06 03 92 15 49 - keruzoreceline@gmail.com

Christelle ALAMICHEL : 01 44 18 65 58 / 06 31 09 03 83 - christelle@aplusconseils.com